

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Organisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**Arrêté du 17 septembre 2008 portant nomination
au conseil d'administration de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé**
NOR : SJSP0830962A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1417-6, R. 1417-8 et 1417-9,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé au titre des personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l'Institut :

En qualité de titulaires :

M. François Bourdillon, praticien hospitalier.

M. Jean-François Toussaint, professeur des universités, praticien hospitalier.

M. Patrick Lamour, directeur du comité régional d'éducation pour la santé des Pays de la Loire.

M. Philippe Lorenzo, directeur du comité régional d'éducation pour la santé de Picardie.

En qualité de suppléants :

Mme Josiane Carvalho, professeure à l'école des hautes études en santé publique.

Mme Anne Laude, professeure de droit.

M. Jean-Michel Leray, administrateur du comité régional d'éducation pour la santé des Pays de la Loire.

Mme Geneviève Blanquet, secrétaire générale du comité départemental d'éducation pour la santé de la Creuse.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé au titre des représentants des usagers :

En qualité de titulaires :

M. Albert Hirsch, Ligue nationale contre le cancer.

M. Karim Philippe Felissi, Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés.

Mme Marie-Claude Feinstein, Union nationale des associations familiales.

M. Christophe Duguet, Association française de lutte contre les myopathies.

M. Alain Rigaud, Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie.

M. Christophe Porot, association AIDES.

En qualité de suppléants :

M. Jean-Philippe Léglise, Ligue nationale contre le cancer.

M. François Verny, Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés.

M. Nicolas Brun, Union nationale des associations familiales.

Mme Marieke Podevin, Association française de lutte contre les myopathies.

M. Patrick Elineau, Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie.

M. Christian Saout, association AIDES.

Article 3

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Paris, le 17 septembre 2008.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
PR D. HOUSSIN